

## COVID-19

# PRENONS SOIN LES UNS DES AUTRES !





**Qualité de vie et Participation** des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches

**INCLUSION asbl** est une association belge francophone qui promeut la qualité de vie et la participation à la société des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches ; tout au long de la vie et quel que soit le degré de handicap.

**INCLUSION asbl** est un organe de vigilance et de

soutien et travaille, à ce titre, à la promotion et à la défense des droits des personnes en situation de handicap auprès des pouvoirs publics.

L'association développe aussi de nombreux services et projets destinés à faire de l'inclusion une réalité.

Notre association s'appelle Inclusion asbl.  
Elle rassemble des personnes avec un handicap intellectuel, leurs familles et les personnes qui travaillent avec elles.  
Elle parle en leur nom.  
Elle défend leurs droits.  
Elle crée des services.  
Elle organise des activités.  
Elle souhaite transformer la société pour que tout le monde puisse y vivre en toute égalité.



## INCLUSION ASBL

Avenue Albert Giraud 24  
1030 Schaerbeek  
Tél. : 02/247 28 19

 Suivez-nous sur Facebook, «Inclusion asbl»

## COLOPHON

**Éditrice responsable** : Mélanie Papia | Directrice  
**Coordination** : Jérémie Mercier | [jme@inclusion-asbl.be](mailto:jme@inclusion-asbl.be) | 02/247 28 22

**Graphisme et mise en page** : LWS | [www.lws.be](http://www.lws.be)

En partenariat avec



# TABLE DES MATIÈRES



## COVID-19 : NOUS CONTINUONS À DÉFENDRE VOS DROITS !

p. 4

---



## ACTUALITÉS

p. 6

Covid-19 : déclaration commune sur le handicap et l'accès aux soins de santé p. 6

---

Un soutien, des questions... Inclusion asbl vous répond ! p. 7

---

Vos bons plans confinement p. 8



## DOSSIER : Comprendre le Covid-19

p. 10

Des informations sur le Covid-19 p. 10

---

Des conseils des autres associations p. 16



## CONTACTS

p. 19

# COVID-19 : NOUS CONTINUONS À DÉFENDRE VOS DROITS !

En cette période de crise, Inclusion asbl continue à vous représenter. Vos nombreux appels et courriels nous éclairent sur les réalités que vous vivez au quotidien et alimentent notre travail de vigilance pour assurer que vos droits et/ou ceux de vos proches soient pleinement respectés.

Nous avons déjà attiré l'attention des administrations bruxelloises et wallonnes sur l'extrême importance :

- › de continuer à **consulter les associations et les organes consultatifs**, même (surtout !) en période de crise ;
- › de développer des **dispositifs d'urgence** pour les situations familiales les plus complexes. Des démarches sont en phase de finalisation, il est nécessaire qu'elles aboutissent rapidement ;
- › de développer, en Région wallonne, un **numéro vert pour les urgences sociales**, à l'instar de ce qui se fait déjà à Bruxelles ;
- › de **garder un lien étroit avec les bénéficiaires**, notamment des SAJA, aujourd'hui fermés. Ces personnes sont souvent très isolées et **nous demandons que des directives claires soient adressées aux services**, les pratiques étant très variables d'un service à l'autre ;
- › de **garder un lien étroit avec les personnes sous administration** des biens et/ou de la personne. Nous demandons que les administrateurs professionnels fassent preuve d'un soutien particulier en cette période difficile et prennent contact régulièrement (et gratuitement) avec leurs administrés ;
- › de prévoir des **alternatives aux transports scolaires** (à l'arrêt) alors que les établissements d'enseignement spécialisé continuent à accueillir les élèves sans solution. Un soutien aux parents en difficulté doit être apporté ;
- › de prévoir des **dérogations de sortie** pour les personnes en institution ;
- › de **faire preuve de souplesse pour les sorties des parents (à pieds ou en voiture) avec des enfants en situation de handicap**. Ils doivent sortir parfois plusieurs fois par jour dans des lieux plus éloignés de leur domicile mais qui leur garantissent la tranquillité et la distance nécessaire avec les autres personnes ;



- › de **ne pas assimiler à des congés** les jours passés en famille durant la période de crise. Certains services demandent que les absences soient couvertes par des certificats médicaux alors que les personnes ne sont pas forcément malades. Nous demandons que les administrations fassent preuve de souplesse en ce qui concerne les absences pour ne pas pénaliser les personnes le restant de l'année.

Inclusion rappelle également, avec le Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées :

- › que les personnes ne doivent pas faire l'objet d'une discrimination dans le cadre de l'accès aux soins en raison de leur handicap (avis 2020/08 sur la régulation du flux des patients atteints par le Covid-19) ;
- › que les droits des personnes doivent être respectés en cette période de crise (protection des revenus, communication accessible sur le Covid-19...).

**Vous avez un témoignage sur votre quotidien à nous partager ?**

**Vous désirez mettre en avant une problématique rencontrée ?**

Contactez Thomas Dabeux,  
représentant des familles d'Inclusion asbl : [tda@inclusion-asbl.be](mailto:tda@inclusion-asbl.be).

## 1.1 À lui seul, le handicap ne constitue jamais un critère suffisant pour établir la priorité de l'accès aux soins.

**Notre association et 7 autres (ARAPH, Handicap & Santé, ABMM, Altéo, ASPH, APEPA et AP<sup>3</sup>) avons publié un communiqué de presse mettant l'accent sur la situation des personnes avec un handicap confrontées à la priorisation de l'accès aux soins due à la crise actuelle. Retrouvez l'intégralité du communiqué ci-dessous.**

Le répétons-nous jamais assez ?

Bien que notre système de soins ne soit pas encore globalement arrivé à saturation et qu'on nous annonce qu'il ne devrait pas l'être, certains hôpitaux font déjà face, cependant, à une impossibilité de répondre à toutes les demandes. Dans ces situations, les personnes en situation de handicap craignent de ne pas être prises en compte avec équité et justice.

**Des témoignages laissent en effet penser que dans certaines structures sous pression, le handicap pourrait devenir, s'il ne l'est déjà, un critère tacite de sélection. Certaines personnes, en raison de leur âge ou de leur handicap, ne sont parfois même plus transférées vers les hôpitaux.**

Dans cette situation d'urgence, le personnel soignant est malheureusement amené à devoir faire des choix extrêmement difficiles. Les hôpitaux, via leurs comités d'éthique, ont d'ailleurs rappelé les règles à suivre dans pareilles circonstances pour éviter l'arbitraire, pour éviter que les préjugés à l'encontre des personnes en situation de handicap ne jouent en leur défaveur,

contre leur droit de vivre et d'être soignées, au même titre que n'importe quel citoyen.

**Ces règles semblent fort dispersées et n'apparaissent pas assez clairement à nos yeux.** Être porteur d'un handicap intellectuel en général, d'un syndrome génétique en particulier (trisomie 21, X fragile, Williams, Angelman, Prader-Willi, etc.), d'un polyhandicap, d'autisme, d'un handicap physique ou sensoriel, **ne constitue jamais, à lui seul, un critère suffisant établissant la priorité d'un patient pour accéder ou non aux soins** nécessaires.

En période ordinaire, l'accessibilité des soins pour les personnes avec des difficultés de compréhension ou d'autres handicaps n'est déjà pas aisée. Dans cette période de crise, elle est encore plus difficile et c'est la raison pour laquelle il convient d'être particulièrement vigilant à l'égard des publics les plus fragilisés.

Rappelant cela, nous demandons aux autorités compétentes :

- de porter une attention toute particulière sur les dérives éventuelles de la sélection des patients sur base de leur handicap et d'adopter une **communication claire** sur ces enjeux (au Fédéral et dans les Régions) afin de rassurer les personnes avec un handicap elles-mêmes, leurs proches et les acteurs du secteur ;
- d'établir une **communication transparente sur les chiffres des contaminations, des hospitalisations, des décès et des guérisons** dans les centres qui accueillent des personnes en situation de handicap ;

- › le **dépistage prioritaire** des usagers et des professionnels des services à destination des personnes en situation de handicap, comme ce qui est en train de se mettre en place dans les maisons de repos (MR) et les maisons de repos et de soins (MRS) ;
  - › la mise à disposition **d'équipes capables de dispenser des soins, palliatifs le cas échéant**, dans le lieu de vie lorsque les personnes atteintes ne peuvent être transférées à l'hôpital ;
  - › **l'orientation d'office des patients vers des hôpitaux ayant des capacités plus importantes de prise en charge** afin de leur éviter l'arbitraire éventuel de la sélection.
- › Nous rappelons également que le Conseil Supérieur National des Personnes Handicapées (CSNPH) a émis un avis concernant cette même inquiétude relative à la gestion du flux des patients.
  - › Dans cette période mouvementée, nous remercions particulièrement les professionnels des services à destination des personnes en situation de handicap et ceux de la santé qui font un travail remarquable pour veiller à assurer, autant que faire se peut, la qualité de vie des personnes en situation de handicap.

## « Tout être humain a droit à une assistance médicale lorsque son pronostic de vie est engagé »

*(Principes directeurs de l'ONU concernant le COVID-19)*

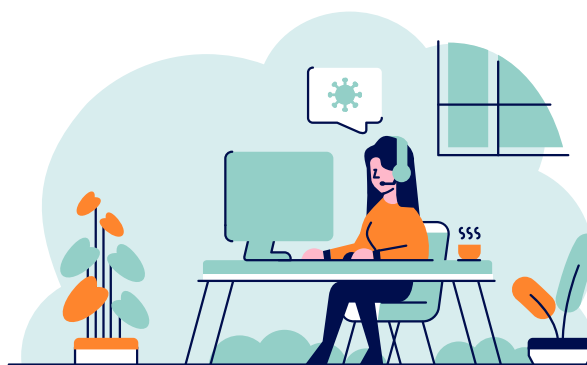
### Plus d'infos ?

Contactez Thomas Dabeux, secrétaire politique d'Inclusion asbl : [tda@inclusion-asbl.be](mailto:tda@inclusion-asbl.be).

## 1.2 Un soutien, des questions... Inclusion asbl répond !

**La période si particulière que nous vivons tous entraîne bon nombre de questions de la part des personnes avec un handicap intellectuel, de leurs proches ou des professionnels qui travaillent avec eux. Le service social et psycho-social d'Inclusion asbl s'est donc organisé pour assurer une permanence téléphonique (9h30-12h30 et 13h30-16h30) pendant le confinement.**

Vous avez besoin d'informations spécifiques sur la situation de votre enfant ? Vous vivez seul(e) et avez besoin d'un soutien particulier ? Vous travaillez avec des personnes en situation de handicap intellectuel et avez des questions concernant le Covid-19 ? N'hésitez pas à contacter le service social et psycho-social d'Inclusion asbl !



Si vous avez des questions sur le coronavirus ou si vous avez besoin de parler avec quelqu'un vous pouvez appeler les assistantes sociales d'Inclusion asbl :

- lundi de 9h30 à 16h30 : Pauline Galland – 0472/48.02.56
- mardi de 9h30 à 16h30 : Hasna Berroho – 0472/13.43.02
- mercredi de 9h30 à 12h30 : Ophélie Boulanger – 0460/97.22.34
- mercredi de 13h30 à 16h30 : Vinciane Schmidt – 0478/09.36.11
- jeudi de 9h30 à 12h30 :
  - Danielle Amore – 0479/03.68.15
  - Céline Picard – 0478/04.56.66
- Jeudi de 13h30 à 16h30 : Ophélie Boulanger – 0460/97.22.34
- Vendredi de 9h30 à 12h30 :
  - Danielle Amore – 0479/03.68.15
  - Céline Picard – 0478/04.56.66
- Vendredi de 13h30 à 16h30 : Pauline Galland – 0472/48.02.56



## 1.3 Vos bons plans confinement !

**Nous sommes là pour vous !**

**Dans ce quotidien un peu particulier, nous vous proposons de nous partager vos bons plans et activités quotidiennes.**

Que nous vivions ces moments en famille, en autonomie, en institution... notre vie est un peu chamboulée. Mais on a tous nos petits trucs pour égayer nos journées !

On connaît votre créativité et votre flexibilité à toute épreuve, alors partagez vos astuces, ça pourrait donner des bonnes idées aux autres...



Confiez-nous votre « bon plan confinement » !

Envoyez-nous une photo avec une petite explication à l'adresse [eca@inclusion-asbl.be](mailto:eca@inclusion-asbl.be).

On compte sur vous... **mais surtout, prenez soin de vous !**

# LE COVID-19 FACILE À COMPRENDRE



## C'est quoi le coronavirus ?

Le coronavirus est un nouveau virus.

Le coronavirus vient de Chine.

Maintenant il est partout dans le monde.

Il s'appelle aussi le Covid-19.



Le virus donne des maladies.

Je peux avoir le coronavirus et être malade.

Je peux aussi avoir le coronavirus  
mais ne pas être malade.



Le coronavirus est plus dangereux pour les vieilles personnes  
et les personnes qui ont déjà une autre maladie.



## Comment on attrape le coronavirus ?

Le coronavirus s'attrape

- par la toux et par la salive
- par les mains
- quand on touche son visage
- quand on est trop proche d'une personne qui a le coronavirus.





## Comment me protéger contre le coronavirus ?

Se laver très souvent les mains

- avec du savon
- pendant longtemps : je peux compter jusqu'à 60 ou chanter deux fois joyeux anniversaire.
- Bien frotter le haut et le bas des mains et entre les doigts.



Ne pas serrer la main pour se dire bonjour.

Ne pas faire de bisous.

Rester le plus possible chez moi.

Rester loin des autres.

Tousser dans le coude de mon bras.

Utiliser des mouchoirs en papier et les jeter juste après utilisation.



## J'appelle mon docteur quand :

J'ai de la fièvre.

Je tousse.

J'ai des difficultés à respirer.



## Je suis malade, qu'est-ce que je dois faire ?

Je reste chez moi.

Je ne vais pas chez le docteur pour ne pas donner le virus à d'autres personnes.

Je téléphone à mon docteur et je lui demande ce que je dois faire.





## Est-ce qu'on peut soigner le coronavirus ?

Il n'y a pas encore de médicament pour soigner le coronavirus.

Il n'y a pas encore de vaccin pour ne pas avoir le coronavirus.



Mais beaucoup de personnes guérissent du coronavirus.

## Est-ce qu'on peut mourir du coronavirus ?

Oui on peut mourir du Coronavirus.

Il y a déjà eu plusieurs morts en Belgique et dans le monde.

Mais ce sont surtout les vieilles personnes ou les personnes déjà malades qui meurent du coronavirus.

Beaucoup de personnes guérissent du coronavirus.



## C'est quoi le confinement ?

Le confinement c'est être confiné chez soi.

Être confiné c'est quand on reste chez soi

et qu'on sort le moins possible.

En Belgique c'est le confinement.

Le confinement dure au moins jusqu'au dimanche 19 avril.



Peut-être que ça dura plus longtemps.

C'est le gouvernement belge qui décide

quand le confinement est fini.

Le gouvernement belge écoute les médecins

avant de décider si le confinement est fini.



## À quoi ça sert le confinement ?

Quand je reste chez moi

je reste loin des autres personnes.

Les autres personnes ne me donnent pas le coronavirus.

Je ne donne pas le coronavirus aux autres personnes.

Si tout le monde reste chez soi il y aura moins de malades.



## Qu'est-ce que je peux faire pendant le confinement ?

Si je ne suis pas malade  
je dois rester chez moi le plus possible  
mais je peux aller

- faire mes courses de nourriture
- à la banque
- à la pharmacie
- à la poste
- à la pompe à essence
- faire une promenade dans mon quartier
- faire du vélo ou courir dans mon quartier.



Si je sors, je dois rester loin des autres.

Si je suis malade je dois rester chez moi  
et téléphoner à mon docteur.





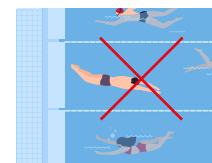
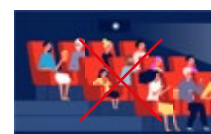
## Qu'est-ce que je ne peux PAS faire pendant le confinement ?

Je ne peux pas sortir avec des amis.

Je ne peux pas aller chez des amis.

Je ne peux pas :

- aller au restaurant
- aller dans un café
- faire du shopping
- aller à l'école
- aller au cinéma, dans un musée ou au théâtre
- aller à la bibliothèque
- aller à la salle de sport ou à la piscine.





# COVID 19 : LES CONSEILS DES AUTRES ASSOCIATIONS



Il y a beaucoup d'associations qui publient des conseils faciles à lire et à comprendre pour aider les personnes avec un handicap intellectuel pendant la crise du coronavirus.

## Les gestes simples contre le coronavirus

Santé BD a fait une fiche qui explique les gestes simples contre le coronavirus.

Par exemple :

- ne pas serrer la main
- ne pas faire de bisou
- se laver souvent les mains
- tousser dans son coude
- ...

Je ne serre pas la main



Je n'embrasse pas



Pour télécharger la fiche allez sur :

<http://www.handicap-et-sante.be/hswp/wp-content/uploads/2020/03/Sant%C3%A9BD.pdf>



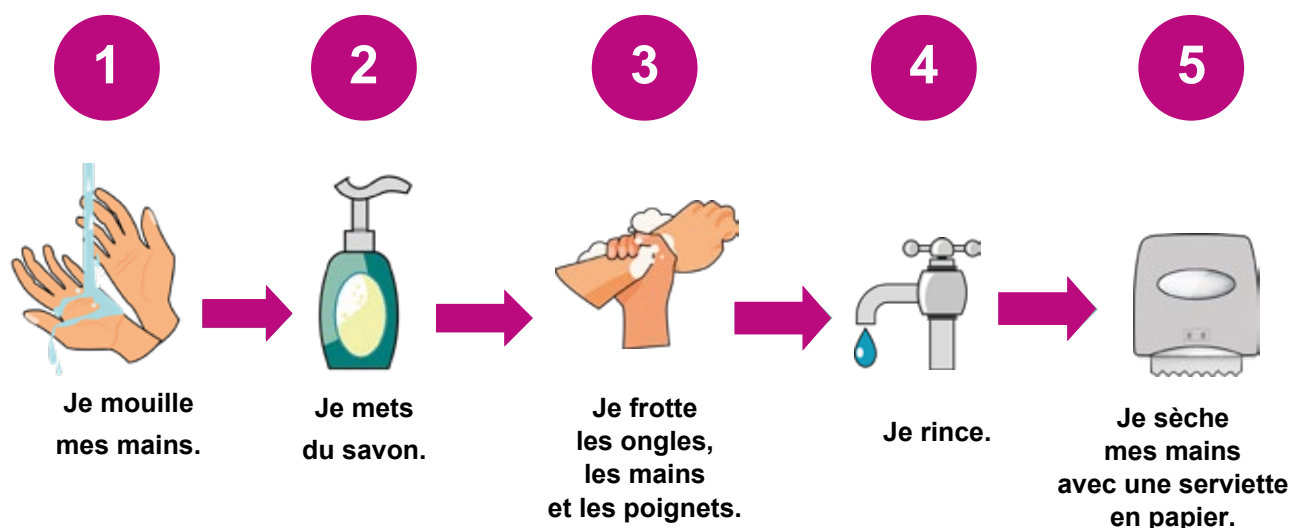


## Bien se laver les mains

L'association française Adapei 69 a fait une fiche qui explique comment bien se laver les mains.



## GRIPPES, GASTRO, CORONAVIRUS BIEN SE LAVER LES MAINS



Il faut se frotter les mains au moins 15 secondes.

Pour télécharger la fiche allez sur :

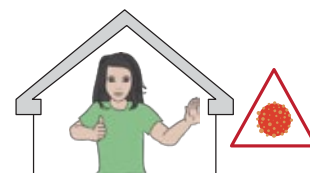
[https://www.adapei69.fr/sites/default/files/2020-03/Coronavirus\\_bien%20se%20laver%20les%20mains.pdf](https://www.adapei69.fr/sites/default/files/2020-03/Coronavirus_bien%20se%20laver%20les%20mains.pdf)



## C'est quoi le confinement ?

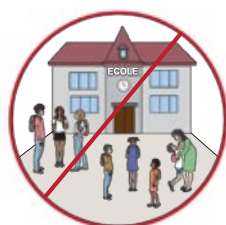
Santé BD a fait une fiche qui explique ce que c'est le confinement.

### Le confinement c'est rester chez soi



Il faut rester chez soi pour se protéger et protéger les autres du coronavirus.

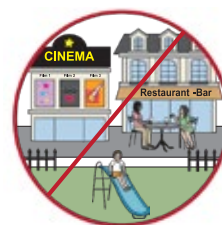
Les crèches et les écoles sont fermées.  
Les enfants restent à la maison.



Beaucoup de lieux de travail sont fermés.  
Certaines personnes travaillent à la maison.



Les lieux publics sont fermés.  
On peut se distraire chez soi.



On a le droit de sortir de chez soi mais pas longtemps et seulement pour :

faire les courses les plus importantes,



ou aller à ses rendez-vous de santé,



ou se promener, moins d'1 heure



ou aider les personnes qui en ont besoin.



Les personnes qui font un travail indispensable ont le droit de sortir pour travailler et faire garder les enfants.

Pour télécharger la fiche allez sur :

[http://www.handicap-et-sante.be/hswp/wp-content/uploads/2020/03/coronavirus\\_confinement.pdf](http://www.handicap-et-sante.be/hswp/wp-content/uploads/2020/03/coronavirus_confinement.pdf)

Si vous trouvez d'autres informations sur le coronavirus en langage facile à lire et à comprendre vous pouvez les envoyer à Inclusion asbl :

[communication@inclusion-asbl.be](mailto:communication@inclusion-asbl.be)



# CONTACTS

## Accueil

- » ☎ 02/247 28 19
- » 📧 accueil@inclusion-asbl.be

## Les groupements

- » **Brabant wallon** : brabant-wallon@inclusion-asbl.be
- » **Bruxelles** : bruxelles@inclusion-asbl.be
- » **Centre - La Louvière** : la-louviere@inclusion-asbl.be
- » **Charleroi** : charleroi@inclusion-asbl.be
- » **Down** : down@inclusion-asbl.be
- » **Liège** : liege@inclusion-asbl.be
- » **Luxembourg** : luxembourg@inclusion-asbl.be
- » **Mons** : mons@inclusion-asbl.be
- » **Mouscron** : mouscron@inclusion-asbl.be
- » **Namur** : namur@inclusion-asbl.be
- » **Tournai-Ath-Lessines** : tal@inclusion-asbl.be
- » **Vielsalm** : vielsalm@inclusion-asbl.be
- » **Williams** : williams@inclusion-asbl.be

## Service psychosocial - Antenne SSM L'Adret

- » **Céline Picard**  
📧 cpi@inclusion-asbl.be  
☎ 02/247 60 14  
🕒 disponible sur rendez-vous les mardis, jeudis et vendredis
- » **Pauline Galland**  
📧 pga@inclusion-asbl.be  
☎ 02/247 60 13  
🕒 disponible tous les mardis, jeudis et vendredis des semaines paires

## Les assistantes sociales

### ATH ET MONS

- » **Pauline Galland**  
📧 pga@inclusion-asbl.be  
☎ 0472/48 02 56

### LIÈGE ET VERVIERS

- » **Vinciane Schmidt**  
📧 vsc@inclusion-asbl.be  
☎ 087/26 80 05

### BRABANT WALLON, CHARLEROI, LIÈGE ET NAMUR

- » **Ophélie Boulanger**  
📧 aswal@inclusion-asbl.be  
☎ 0460/97 22 34

### BRUXELLES

- » **Hasna Berroho**  
📧 asbxl@inclusion-asbl.be  
☎ 0472/13 43 02

## Permanence sociale

### LA LOUVIÈRE

- » **Danielle Amore**  
📧 la-louviere@inclusion-asbl.be ☎ 064/26 49 36

## Comment soutenir notre mouvement ?

Inclusion asbl se mobilise depuis près de 30 ans aux côtés des familles et des personnes en situation de handicap. Pour mener à bien nos actions, nous avons toujours besoin de votre soutien.

Vous souhaitez nous aider ? Voici les formules que nous vous proposons :

### Devenir membre

- » Intégrer un réseau de familles.
- » Être entendu en tant qu'expert du quotidien de votre enfant.
- » Être représenté auprès des pouvoirs publics qui écoutent nos revendications.
- » Être soutenu et orienté tout au long de la vie par une équipe pluridisciplinaire.
- » Rester informé et recevoir notre trimestriel d'information sur le handicap intellectuel.
- » Bénéficier de tarifs préférentiels sur nos formations et nos activités.

### Comment s'affilier

Faites-nous parvenir votre demande par courrier postal ou par mail en nous renvoyant les informations suivantes : Nom, prénom, adresse mail et postale, téléphone, groupement auquel vous souhaitez vous affilier.

Dès réception du paiement, vous serez inscrit comme membre adhérent et pourrez profiter de tous vos avantages.

#### Infos et contact :

- » membres@inclusion-asbl.be
- » 087/ 26 80 05
- » Cotisation annuelle : 35 €
- » IBAN : BE55 7755 9307 9744
- » BIC : GKCCBEBB
- » Communication : Nom du membre
- » www.inclusion-asbl.be

### Offrir un exemplaire de notre magazine à un(e) ami(e)

Vous aimez notre publication et vous avez envie de faire découvrir notre association autour de vous ? Choisissez alors une des formules suivantes et nous enverrons le magazine directement au domicile de la personne de votre choix.

- J'offre 1 numéro du magazine pour 6€
- J'offre 3 numéros du magazine pour 15€

- J'offre 2 numéros du magazine pour 10€
- J'offre 4 numéros du magazine pour 20€

Merci de nous communiquer les informations suivantes par téléphone au 02/247 28 19 ou par mail à communication@inclusion-asbl.be :

- » nombre de numéros souhaités ;
- » adresse complète du destinataire.

### Modalités de paiement

- » IBAN BE55 7755 9307 9744 | BIC GKCCBEBB
- » Communication : Cadeau magazine + Nom du destinataire

UNIQUES COMME TOUT LE MONDE,  
DIFFÉRENTS COMME PERSONNE

# FESTIVAL TRIS 21 MIE

7 > 9 JUIN 2020

**DIMANCHE 7 JUIN 13H30 - 18H00:**

Forum des Associations  
Nombreuses activités ludiques  
Bar Gourmand

**14h30 & 17h30:**

Conte musical "Le Soldat Rose"

**LUNDI 8 JUIN**

**9h30 & 13h30**

Représentations scolaires à destination  
du fondamental et du secondaire.  
Conte Musical "Le Soldat Rose"

**MARDI 9 JUIN 8H30-16h**

Journée TABLES RONDES à destination  
des parents, des professionnels et  
des étudiants  
de l'enseignement supérieur

**8H30 :** Accueil

**9H00 :** La Logopédie,  
j'ai des droits

**11H00 :** En classe ordinaire  
avec un handicap  
intellectuel

**12H45-14H00 :** Lunch

**14h00 :** Film documentaire  
du CEFES-IN-ULB,  
réalisé par  
Matilda Ancora:  
*L'école inclusive,  
l'école de  
tous les  
possibles*

**15H00 :** Débat  
& Conclusions

**Infos & Réservations :**

@: [www.ccu.be](http://www.ccu.be)  
Tel: 02 374 64 84

**Organisateurs :**

- TOM, SCOTT & Compagnie asbl
- Inclusion asbl
- Éducation Sans Limites asbl
- Think ALL inclusive asbl

Centre Culturel d'Uccle-Rue Rouge 47-1180 Uccle



**Qualité de vie et Participation** des personnes avec un handicap intellectuel et de leurs proches

**Inclusion asbl** est une association qui rassemble des personnes avec un handicap intellectuel, leurs proches et les professionnels du secteur.

**Inclusion asbl** milite en Belgique francophone pour la qualité de vie et la participation à la société de ses membres, tout au long de la vie et quel que soit le degré de handicap.

**Inclusion asbl** propose des activités, sensibilise le grand public, crée des services et interpelle les responsables politiques pour faire de l'inclusion sociale une réalité.

AVEC LE SOUTIEN DE

